



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 4 juillet 2023

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ PROLONGÉ EN SEINE-MARITIME

Au regard des incidents qui se sont déroulés ces derniers jours, le préfet de la Seine-Maritime a pris la décision de prolonger le dispositif de sécurité mis en place dans le département. Ce dernier vise à pouvoir s'adapter en permanence à la situation sur le terrain.

Ainsi, deux arrêtés préfectoraux sont aujourd'hui en vigueur :

- un arrêté portant interdiction temporaire de transport et de port d'armes toutes catégories confondues, de munitions et d'objets pouvant constituer une arme par destination (armes, artifices), du mercredi 5 juillet 2023 à 20h00 au samedi 15 juillet 2023 à 20h00, sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, de la ville du Havre et de la ville de Fécamp ;

- un arrêté réglementant la distribution et la vente de carburants et de produits chimiques, inflammables ou explosifs du mercredi 5 juillet 2023 à 20h00 au samedi 15 juillet 2023 à 20h00, dans l'ensemble du département.

Par ailleurs, les transports en commun dans l'agglomération de Rouen et dans la ville du Havre ne circuleront plus après 22h00 ce mardi 4 juillet. Il est donc fortement conseillé aux habitants d'adapter leurs déplacements.

Ces mesures ont été prises afin de prévenir toute atteinte à l'ordre public et ainsi assurer la sécurité des biens et des personnes.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex